



## DELIBERATION N°2026/14/MJI PORTANT DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 28

De votants : 29

*Nota* – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site [www.mairiedemtsangamouji.fr](http://www.mairiedemtsangamouji.fr), et que la convocation du conseil avait été faite le 23 mars 2026

### Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, MALIDI BOUENI BOURA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI BACAR CHARAFINA, MADI MARI DAROUECHI, SOILIH ANSOUMATI, COMBO FAIDINE, HEDJA KOURAICHIA, AHMED SAID, MDALLAH ANLAMATI, ALIDINA ASSANI CHAKA, BACAR ANTUFAT SAID, ABDALLAH MAMALI, GODESSA MOUHAMADI, MBAE LADHATI MADI, MROIVILI ALHADINA MADI, AMADA MCOLO IBRAHIM ABIDHARI, MADI MOITSOU-MOU BOURA, OUMAR SAINDOU ABOUDOU, ABDALLAH RAOUANTI, BOURA MCOLO VITA, ALI MADI JOSYANE, DHOIFIR INSSA, BOURA MARIAMOU, SIAKA OUSMANE AHAMADA, AHMED DAOURINA, ZOUBERT ALLAOUI, SAID ZAMANA

### Représentés :

Mme MROIVILI AMINA MOILIM a donnée procuration à Monsieur SIAKA OUSMANE AHAMADA

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **MME MALIDI BOUENI BOURA** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Par la circulaire du 26 octobre 2001, il est demandé à chaque conseil municipal de désigner un conseiller qui sera en charge des questions de défense. Ce conseiller à vocation à devenir l'interlocuteur privilégié pour la défense auprès des autorités civiles et militaires du département.

Il est donc demandé au conseil municipal de désigner le conseiller qui jouera ce rôle d'interlocuteur des autorités de l'Etat en matière de défense et sur les questions y afférentes.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

### DECIDE

- 1) De désigner AHMED Said en tant que correspondant défense



Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 976-200008829-20260329-D10\_17\_5-DE



2) D'autoriser le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, le 29/03/2026

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire**

**IBRAHIMA SAID MAANRIFA**

P/O Le Maire  
La 1ère Adjointe  
MALIDI Boueni Boura

